

Identifier le mode d'emploi des intercommunalités

Point fort de cette formation

Formation assurée par des expert·es de droit public et maître de conférences.

Objectif principal

Maîtriser l'ensemble des enjeux liés à l'intercommunalité et au rôle de l'élu·e communautaire, dans un contexte législatif très mouvant.

Objectifs opérationnels

- Connaître les dernières évolutions.
- Maîtriser le fonctionnement et les compétences des établissements publics de coopération intercommunale.
- Identifier le rôle de l'élu·e communautaire au sein de l'institution.

Contenu

Panorama complet de la réforme et des nouveaux textes

- L'achèvement de la carte intercommunale.
- Typologie des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).
- La spécificité des métropoles.

Compétences, fonctionnement et environnement

- Principales compétences intercommunales (compétences obligatoires et optionnelles, intérêt communautaire ...).
- Les structures satellites (SEM, associations ...).

Rôle des élu·es communautaires

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.



Format

1 journée (6 heures) ou une demi-journée (3 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .

